

HEUREUSEMENT, IL Y A 1/1 m Cl exi

Vous avez bénéficié d'une indexation de votre salaire, de votre pension ou de votre allocation. Ce mécanisme maintient votre pouvoir d'achat plus ou moins en phase avec la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation, des loyers, etc.

En 2022, les prix de l'énergie ont explosé. L'indexation a aidé chacun à faire face, même si elle n'a pas toujours suffi à rendre les factures plus abordables. Sans l'index, la vie serait particulièrement difficile. D'autant plus qu'avec la loi sur la norme salariale, les salaires n'augmentent guère en dehors de l'index.

Pour le secteur privé, chaque commission paritaire conclut des accords concernant le mécanisme d'indexation. Cette manière de procéder explique pourquoi l'indexation n'intervient pas au même moment pour tout le monde.

La CSC défend l'index pour tous: travailleurs, pensionnés, malades, demandeurs d'emploi... Les pays qui nous entourent et ne disposent pas d'un tel système s'y intéressent de près. À défaut d'indexation automatique, le pouvoir de vivre des ménages décroche.

QUELQUES FAUSSES BONNES IDÉES

«UNE INDEXATION EN MONTANTS SERAIT PLUS JUSTE QU'UNE

INDEXATION EN POURCENTS!»

FAUX

À l'instar de l'inflation, l'indexation automatique des salaires s'exprime en pourcentage et non en euros. Ne serait-il donc pas plus social d'indexer d'un certain montant plutôt qu'en pourcents? En effet, avec l'indexation en pourcents, une personne qui gagne 1.000 euros et bénéficie d'une indexation de 10% percevra 1.100 euros, tandis qu'une personne dont le salaire est de 5.000 euros recevra jusqu'à 500 euros supplémentaires. Cela peut sembler injuste si l'on imagine plutôt une indexation d'un même montant fixe pour chacun. Pourtant, indexer en montants plutôt qu'en pourcents n'aurait rien de social.

Tout d'abord, l'indexation n'enrichit personne. Elle ne fait que corriger – avec un certain retard en fonction de la commission paritaire – la perte de pouvoir d'achat due à la hausse des prix. Elle protège tout le monde contre l'appauvrissement des revenus du travail.

L'indexation en montants ne crée pas non plus de redistribution: les plus bas salaires conserveraient tout au plus leur pouvoir d'achat, mais ne gagneraient rien en plus, tandis que les entreprises et actionnaires bénéficieraient largement d'une limitation de l'indexation des moyens et hauts salaires.

Par ailleurs, la sécurité sociale, qui paie vos pensions et vos allocations sociales, serait la grande perdante d'un tel système. Elle percevrait moins de cotisations. Nous y perdrions donc tous.

«LA HAUSSE DES PRIX EST DUE À VOS SALAIRES TROP ÉLEVÉS!»

Magali

RESPONSABLE SYNDICALE



La spirale salaires-prix est un argument souvent invoqué pour critiquer l'index. En résumé, l'idée derrière cet argument est que l'augmentation des salaires est répercutée sur les prix. Par conséquent, les revendications salariales seraient plus fortes parce que les prix ont augmenté.

Or, ce n'est pas le cas. Selon l'office belge de statistique, les prix ont augmenté à cause de la hausse des coûts de l'énergie et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

Si la quasi-totalité des travailleurs, des pensionnés, des malades et des demandeurs d'emploi ont vu leur salaire ou leurs allocations indexés, c'est grâce à une mobilisation continue des mouvements syndicaux depuis un demi-siècle. Certains travailleurs restent malgré tout exclus de ce système. C'est le cas des travailleurs freelance ou encore des salariés des professions libérales.

«LES CITOYENS NE RÉALISENT PAS ASSEZ QU'ILS DOIVENT L'INDEXATION AUTOMATIQUE AU POIDS DES SYNDICATS!»

Magali Verhaegen (52 ans) est responsable du secteur des professions libérales chez ACV Puls. Pour les 38.000 salariés occupés par des avocats, huissiers, architectes, etc., il n'existe aucun lien sectoriel avec l'index pour les salaires supérieurs au salaire minimum.

«De nombreux travailleurs mécontents m'ont appelée ces dernières semaines, déclare Magali. Comment se peut-il que mon salaire n'augmente que de 1,664% le 1er janvier 2023, alors que le coût de la vie a augmenté de 10,47%?».

«L'action syndicale fait encore figure de pionnière dans ce secteur. Les travailleurs qui bénéficient d'une prime de fin d'année et d'une indexation automatique de leur salaire ne réalisent pas assez que ces résultats ont été obtenus grâce au poids des syndicats.»



PENSIONNÉE

«UN SAUT D'INDEX SERAIT INACCEPTABLE»



«La récente indexation a donné un coup de boost à mon pouvoir d'achat, même si je n'ai perçu qu'une dizaine d'euros de plus. Ce n'est pas grand-chose, mais l'indexation ne peut pas être supprimée car, pour certaines personnes, ces suppléments – même minimes – font la différence entre la survie ou non. Un saut d'index serait inacceptable! Si vous faites le bilan après deux ou trois ans, vous vous apercevez qu'un saut d'index entraîne une perte substantielle de pouvoir d'achat.»



UNE COMPENSATION FACE À LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE



l'indexation, vous perdez du pouvoir d'achat.»